



Heures supplémentaires majorées perdues suite maladie pro ?

Par **robert**, le **10/08/2008** à **22:50**

bonsoir .en arret suite a une maladie professionnelle depuis plus de 2 ans qui va etre declaree consolidee en etant en arret maladie suite a une 2eme operation en cour de demande de maladie pro (2 arthrodeses) , j'avais + ou - 200 heures d'heures de recuperation (heures sup majorées) . on ma dit que ces heures etait perdues vue le temps d'arret . pourriez vous me renseigner sur ce sujet car c'est des heures que j'ai effectuees et je ne trouve pas logique que mon employeur ne me les paye pas .merçi de votre aide car nous somme un couple avec enfants dans une situation financiere au bord du gouffre . merci a toute personne pouvant nous aider .